

*République Centrafricaine*  
**Unité – Dignité – Travail**



## **DISCOURS**

**DE SON EXCELLENCE LE PROFESSEUR FAUSTIN ARCHANGE  
TOUADERA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT**

**SUR L'ÉTAT DE LA NATION**

**HEMICYCLE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, 9 DECEMBRE 2025**

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Je tiens d'abord à renouveler mes condoléances les plus attristées à la Représentation nationale et aux familles des Députés qui nous ont quittés.

Je voudrais rendre hommage à leur dévouement, à leurs convictions et engagements politiques pour notre pays et me souvenir de leurs contributions remarquables à l'ancrage démocratique dans notre pays.

### **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**

C'est avec une profonde émotion et un sens élevé du devoir que je me présente, à nouveau, devant la Représentation nationale, pour situer le peuple centrafricain sur l'état de notre pays.

Avant d'y procéder, je voudrais saisir cette occasion bien solennelle, pour vous féliciter pour votre leadership avéré et votre dévouement sans faille à la cause du pays, qui ont toujours favorisé les excellents rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Je remercie également les Députés de la Nation pour leur engagement politique et leur sens élevé de la démocratie, qui ont permis une meilleure production législative.

L'Assemblée Nationale vote au nom du peuple des lois qui renforcent la démocratie et soutiennent le développement socio-économique du pays.

Grâce à son contrôle rigoureux de l'action gouvernementale, elle contribue à la recherche de solutions aux défis nationaux, dans un climat de débat respectueux, d'équilibre des pouvoirs et de recherche de la stabilité et du bien commun.

Il me plaît de saluer et remercier le peuple centrafricain, ce peuple aimable et résilient, pour la confiance inébranlable sans cesse renouvelée à mon égard et qui est la source de mon engagement indéfectible pour bâtir notre pays dans l'Unité, la Dignité et le Travail.

J'exprime notre gratitude sincère à la communauté internationale pour leur soutien inestimable, leur coopération et leur engagement qui nous

ont permis de restaurer la paix, la sécurité, la démocratie dans notre pays et de le remettre sur la voie de développement.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Nous sommes réunis aujourd'hui par l'article 79 de notre Constitution qui exige que le **Président de la République prononce, une fois l'an, devant l'Assemblée Nationale, pendant la deuxième session ordinaire, un discours sur l'état de la Nation.**

En me soumettant avec humilité à cette obligation constitutionnelle, je voudrais inculquer à nos concitoyens que nul n'est au-dessus des lois de la République et surtout de la loi fondamentale.

J'y vois aussi un précieux moment où le Président de la République, détenteur de la légitimité nationale et républicaine, vient devant le peuple souverain, pour dire la vérité sur l'état de la Nation et présenter ses orientations politiques pour bâtir un pays fort, souverain et prospère.

Oui, je dois vous dire, en toute franchise, quel est l'état de notre Nation, en 2025, au moment où le peuple s'apprête à élire ses nouveaux dirigeants.

Lors de mon Discours sur l'état de la Nation, il y a un an, j'avais largement décrit l'enfer de terreur et de mort dans lequel notre pays était plongé, avant mon accession à la Magistrature suprême de l'Etat, le 30 mars 2016.

Vous m'excuserez de ne pas revenir aujourd'hui sur ces horreurs qui ont fait la honte de notre peuple et briser l'élan de développement de notre pays.

Ainsi que je l'ai rappelé lors de mon adresse à la Nation, à l'occasion du 1<sup>er</sup> décembre, notre principal défi fut de remettre notre pays sur la voie de la stabilité, de la sécurité, de la paix, de la réconciliation nationale et du relèvement économique.

**Dans le domaine de la paix et de la sécurité publique,** la situation sécuritaire de notre pays a connu un progrès remarquable suite

à la reconstruction de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Police nationales.

La définition de la Politique nationale de défense en 2024 a permis l'adoption de la Stratégie nationale de défense et l'élaboration de la loi de programmation militaire 2026-2030 en cours de finalisation.

Sur cette base, les capacités des forces de défense et de sécurité ont été renforcées et l'effectif des FACA a considérablement progressé pour se situer à **26.000** militaires en 2025 contre environ **6.000** en 2016.

Ma vision est de porter cet effectif à **50.000** hommes d'ici **2040** afin d'assurer convenablement la sécurité des personnes et des biens et protéger l'intégrité du territoire national.

Dans cette dynamique, j'ai créé **14** Bataillons d'Infanterie Territoriale, **3** Bataillons d'Intervention Rapide (BIR), totalement déployés dans l'ensemble des Zones de Défense et dotés de moyens logistiques conséquents et **3** Bataillons des forces spéciales en cours de formation.

La levée totale de l'embargo sur les armes par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, en juillet 2024, a marqué un tournant historique, symbole de la confiance restaurée de la communauté internationale envers notre pays.

Dans le cadre de la sécurisation renforcée de nos frontières terrestres, nous avons créé, en 2025, avec la République du Tchad, une Force mixte d'intervention commune, déjà opérationnelle.

Sur le plan social, la construction d'un hôpital moderne au Camp Kassai par le contingent Bangladais, en 2025, vise à fournir des soins de qualité aux militaires et à la population civile.

A cela, il convient d'ajouter la construction d'un nouveau bâtiment au Ministère de la Défense grâce à l'appui de la MINUSCA permettant d'abriter les services de l'Inspection générale de l'Armée nationale.

Dans la vision d'une armée de garnison, nous avons construit la Base Logistique Principale des FACA, au PK 22, sur la route de Damara et conçu un schéma directeur de développement des infrastructures

militaires qui nous permet de reconstituer le parc immobilier de notre Armée.

Hier, j'ai présidé la cérémonie d'ouverture officielle de l'École Spéciale de Formation des Officiers d'Active, fruit d'une coopération exemplaire entre la République Centrafricaine et l'Union Européenne, à travers la Mission de Formation Militaire de l'Union Européenne (EUTM-RCA).

Nous poursuivons les efforts, dans le cadre de la professionnalisation de l'Armée et l'opérationnalisation de l'armée de garnison, pour rouvrir l'Ecole Militaire des Enfants de Troupe (EMET).

Nous avons, en perspective, la création d'une industrie de défense.

**En matière de sécurité intérieure**, les réformes entreprises ont permis, entre autres, l'adoption dès 2016 de la Politique nationale de sécurité, de la Stratégie nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité ainsi que le Plan de renforcement des capacités et de développement des forces de sécurité intérieure.

Ces réformes ont permis de porter l'effectif de la Gendarmerie Nationale à **4.600** en 2024 contre **2.500** en 2016.

De nouvelles unités ont été créées, à savoir, **3** Légions Territoriales à Bouar, Bambari et Kaga-Bandoro; un Escadron polyvalent à Paoua; **3** Groupements à Mbaïki, Berberati et Bossangoa et **4** Compagnies à Boda, Carnot, Batangafo et Paoua.

Un Escadron polyvalent compétent en matière de gestion transfrontalière et des couloirs de transhumance est créé et rendu opérationnel à Bangui. Il sera également déployé à Paoua et dans d'autres villes du pays.

Outre la rénovation des infrastructures de formation, les Brigades de Gendarmerie Territoriale de Bangui, Bocaranga, Mongoumba, Mobaye et de Gamboula sont en cours de réhabilitation.

Aussi, 10 Postes sont réhabilités dans le cadre du renforcement de la gestion des frontières et d'amélioration de la gestion des flux migratoires.

Un Poste mixte frontalier a été créé avec l'appui de la MINUSCA à Bembéré dans la Préfecture de Lim-Pendé, frontalière du Tchad.

Ceux de GOUGA à la frontière centrafricano-congolaise et d'Amdafock sont en phase d'opérationnalisation.

**En ce qui concerne la Police Nationale**, outre l'Inspection Générale de Police, des Compagnies régionales de sécurité et des Directions régionales de Police nationale ont été créées dans les **7** Zones de Défense.

L'effectif de la Police est passé de **1.474** en 2016 à **4.458** en 2024.

Avec l'opérationnalisation des Commissariats de Mboko et de Bégoua, tous les 10 Arrondissements de Bangui sont désormais dotés, chacun, d'un Commissariat de Police.

Il faut noter que tous les Commissariats de Police sont dotés de moyens roulants.

Dans le cadre de la politique de Police de proximité, la Police est présente pour la première fois à : Mboki, Zémio, Yalinga, Djéma et Sam-Ouandja.

Aussi, une Cavalerie a été créée pour lutter contre la délinquance, par des rondes, patrouilles et par des opérations ponctuelles dans des endroits inaccessibles aux véhicules et participer aux services d'ordre à l'occasion des grandes manifestations.

Le projet de loi sur l'organisation générale du système de sécurité intérieure en cours d'élaboration, est un enjeu majeur de renforcement du cadre institutionnel sécuritaire de notre pays.

**Dans le domaine de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Rapatriement** (DDRR), l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation du 6 février 2019, le Dialogue républicain de 2022 et la Feuille de route conjointe de Luanda adoptée en 2021 ont constitué un tournant décisif dans la recherche de la paix et de la réconciliation nationale.

Déterminé à poursuivre ma politique de « main tendue », j'ai autorisé, le 19 avril dernier, la signature, à Ndjamena, de deux Accords avec les groupes armés 3R et UPC.

Cette initiative a permis au Gouvernement de réaliser en un temps record le désarmement de **5.650** ex-combattants dont **398** femmes.

Dans la mise en œuvre de ce processus global de paix, **10.500** ex-combattants ont été démobilisés, **4.500** armes et **195.000** munitions de guerre, **2.100** explosifs et **1.000** chargeurs ont été récupérés, réduisant ainsi le nombre des engins de mort qui circulaient dans le pays.

Les Directions Régionales de la Commission nationale de lutte contre les armes légères et de petit calibre, déployées dans les **20** Préfectures, ont fait à ce jour le marquage de **5.373** armes étatiques.

Dans l'état actuel de notre Nation, **11** groupes armés sur les **14** signataires de l'APPR/RCA se sont auto-dissous et soumis au processus de DDRR.

Cette volonté constante de parvenir à zéro groupe armé sur le territoire national, nous a conduits à signer, à Entebbe en Ouganda, le 15 juin 2023, un Accord quadripartite entre la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Soudan du Sud et la République d'Ouganda, ayant permis le rapatriement de **140** ex-combattants de la LRA et leurs familles, dans leur pays d'origine, l'Ouganda.

La restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national s'est consolidée par la mise en œuvre effective de notre politique nationale de décentralisation et de régionalisation.

Nous avons donc procédé à la réorganisation des Circonscriptions administratives du pays en plaçant chacune des 7 Régions sous l'autorité d'un Gouverneur.

Ainsi, **4** nouvelles Préfectures ont été créées passant de 16 en 2016 à **20** en 2024.

Suivant cette logique, **12** nouvelles Sous-préfectures ont été créées, passant de 72 en 2016 à 84 en 2024, ce qui consolide notre volonté de rapprocher l'administration des administrés.

De même, Landja-Mboko a été érigé en 9<sup>ème</sup> Arrondissement de Bangui.

Pour une meilleure gestion de nos frontières, le Gouvernement a engagé une série de réformes portant, entre autres, sur l'adoption de textes organiques nécessaires à l'opérationnalisation de la structure nationale chargée de la gestion des frontières, la réhabilitation du siège du Secrétariat général de la Commission nationale chargée des frontières avec l'appui de la MINUSCA.

**- Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ;**

**- Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Je voudrais maintenant vous présenter **l'état de la Nation, en matière de Justice.**

Depuis mon accession à la Magistrature suprême de l'Etat, l'offre et l'accès aux services publics de justice ont été renforcés par la création de **24** nouveaux Tribunaux de Grande Instance, **4** nouvelles Cours d'Appel et **2** nouveaux Tribunaux Administratifs, à Bouar et Bambari.

Par ailleurs, la création d'un poste de Substitut spécialisé en matière de traite des personnes et des violences basées sur le genre et liées aux conflits ainsi que de l'Unité Mixte d'Intervention Rapide et de Répression des Violences Sexuelles faites aux Femmes et aux Enfants (UMIRR) participe à la lutte contre ces crimes inhumains et dégradants.

La mise en place effective de la Commission Vérité, Justice, Réconciliation et Réparation permet une meilleure prise en charge holistique, dans le cadre d'un fonds de réparation en faveur des victimes et survivants des différentes crises ayant marqué l'histoire de notre pays.

D'importantes réformes ont été également entreprises par le recrutement, la formation, l'amélioration et la sécurisation des établissements pénitentiaires, rendant les conditions de détention conformes aux standards internationaux.

Ainsi, l'effectif des Magistrats de l'Ordre judiciaire a plus que doublé, s'établissant à **216** en 2025 contre **111** en 2016.

Celui des Juges de l'Ordre administratif qui était de **18** en 2016 est passé à **39** en 2025 et celui des Juges de la Cour des Comptes a progressé à **25** en 2025 contre **17** en 2016.

Les effectifs des auxiliaires de justice sont passés de:

- **140** Greffiers en 2016 à **200** en 2025 ;
- **100** Avocats en 2016 à **186** en 2025;
- **5** Huissiers de Justice en 2016 à **11** en 2025 ;
- **3** Notaires en 2016 à **11** en 2025;
- **65** Cadres de l'Administration pénitentiaire en 2016 à **407** en 2025.

A ce jour, **40** juridictions sont opérationnelles contre **11** en 2016 ; **16** infrastructures judiciaires et **16** Maisons d'Arrêt ont été construites ou réhabilitées.

Les bilans des activités juridictionnelles présentés, chaque année, par le Procureur Général près la Cour de Cassation, montrent l'évolution positive de notre justice qui devient de plus en plus efficace, crédible, impartiale et indépendante dans la lutte contre l'impunité.

Ces rapports annuels inspirent le Gouvernement dans la recherche des réponses aux problématiques de l'imprévisibilité des temps d'attente des décisions rendues par nos juridictions et l'indélicatesse de certains acteurs judiciaires, qui sont autant de maux qui renforcent le doute de nos Compatriotes et des investisseurs sur la capacité de notre justice à dire le droit, rien que le droit.

Pour mieux assurer le respect et la promotion des Droits de l'Homme, l'un des piliers de mon action en faveur de la paix et de développement de notre pays, nous avons créé la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales.

Je me réjouis de la note de satisfaction du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, après examen du rapport de notre pays dans le cadre du 4<sup>ème</sup> cycle de l'Examen Périodique Universel, en janvier 2024, notamment en ce qu'elle établit clairement qu'il n'existe aucun prisonnier politique ou d'opinion en République Centrafricaine.

Dans le domaine de la Bonne gouvernance, notre pays a rendu opérationnelle la Haute Autorité chargée de la Bonne Gouvernance qui publie régulièrement des rapports sur la gouvernance du pays et propose des mesures d'amélioration possible.

A cette fin, j'ai promulgué la loi portant déclaration de patrimoine élargi aux acteurs du secteur privé.

Par cette volonté, le Gouvernement poursuit la lutte contre les détournements des deniers et biens publics, la corruption, la prise d'intérêt dans des actes, la concussion et les déficits non signalés qui demeurent des défis à relever.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Quelle est aujourd'hui, l'état de notre **politique étrangère** ?

Je dois vous informer que notre diplomatie s'est imposée, depuis 2016, comme l'un des instruments essentiels de notre souveraineté retrouvée.

Elle incarne la stabilité de l'Etat, la crédibilité de nos institutions et la voix d'une Nation désormais respectée dans le concert des Nations.

Dans un monde en constante mutation où les intérêts géopolitiques prennent le pas sur le multilatéralisme, notre politique étrangère repose sur une conviction profonde : la République Centrafricaine doit demeurer maîtresse de son destin et actrice de son avenir.

La modernisation des infrastructures diplomatiques a constitué une priorité.

Le plan de réhabilitation et d'acquisition des édifices publics, élaboré dans le cadre de la gouvernance, a déjà permis la réhabilitation de nos Ambassades à Bruxelles et à Malabo.

Parallèlement, un projet de construction du nouveau bâtiment du Ministère des Affaires Etrangères, financé par le Gouvernement de la République Populaire de Chine, est en cours de réalisation.

Ce futur édifice incarnera la modernité, la dignité et la souveraineté de la diplomatie centrafricaine.

La République Centrafricaine a entamé le processus d'adhésion à l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), à l'issue de la réunion ministérielle tenue à Istanbul, en juin 2025.

Cette démarche traduit la volonté de notre pays d'élargir ses partenariats multilatéraux et de renforcer son ancrage dans les cadres de coopération et de solidarité interétatiques.

La coopération entre la République Centrafricaine et l'Union Européenne s'est, elle aussi, renforcée.

La tenue à Bangui de la 6<sup>ème</sup> Session du Dialogue de partenariat RCA– Union Européenne a illustré la maturité et la vitalité de ce partenariat stratégique.

Les échanges ont permis de renouveler les engagements communs autour de priorités partagées : la gouvernance démocratique, la stabilité, la sécurité et les réformes structurelles.

Ce dialogue a confirmé notre volonté commune de poursuivre un partenariat franc, équilibré et fondé sur la confiance mutuelle.

Dans la continuité de ces partenariats consolidés, la République Centrafricaine poursuit son ouverture vers les nouveaux pôles émergents.

C'est dans ce cadre que notre pays a exprimé son souhait d'intégrer le groupe des BRICS, dans une logique de diversification et de multilatéralisme équitable.

Cette orientation illustre la volonté de notre Nation de s'inscrire pleinement dans les nouvelles dynamiques géopolitiques, aux côtés des puissances émergentes qui défendent un monde plus juste et multipolaire.

La diplomatie bilatérale demeure un pilier essentiel de la politique étrangère centrafricaine. Elle traduit la volonté de bâtir des relations équilibrées, mutuellement avantageuses et fondées sur le respect des souverainetés.

Avec la France, la République Centrafricaine a signé, en avril 2024, une feuille de route bilatérale destinée à relancer une coopération apaisée et pragmatique.

Avec la République Populaire de Chine, la coopération s'est renforcée autour de projets structurants dans les domaines de l'énergie, de la santé et de l'éducation.

Avec la Fédération de Russie, notre pays a signé, en novembre 2024, un Mémoire d'entente sur la concertation politique et un Accord d'exemption de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service.

Les consultations politiques bilatérales tenues en 2025 ont confirmé la volonté commune de renforcer cette coopération sur la base du respect et de la transparence.

Cette dynamique d'ouverture et de diversification s'est également traduite par le renforcement du partenariat entre la République Centrafricaine et le Royaume-Uni.

A la suite de la visite officielle que j'ai effectuée, en septembre dernier, à Londres, une délégation d'hommes d'affaires britanniques, conduite par Sir John PEACE, a été reçue à Bangui.

Cette rencontre a permis d'approfondir les échanges autour des opportunités d'investissement dans les secteurs porteurs, notamment l'énergie, les infrastructures et les transports.

Parmi les projets phares figure la construction d'une ligne ferroviaire stratégique reliant le Cameroun, la République Centrafricaine, le Soudan du Sud, l'Ouganda et le Kenya, portée par la société Trans African Railways System Limited.

Ce projet d'envergure illustre la volonté de notre pays de se positionner comme un carrefour logistique régional et un acteur central de l'intégration africaine.

Sur le plan continental, notre pays a poursuivi sa politique d'ouverture et de rapprochement avec plusieurs pays frères, notamment le Togo, l'Ouganda et le Kenya, dans un esprit de fraternité africaine et de coopération Sud-Sud.

C'est également dans ce cadre que, sous la facilitation du Royaume du Maroc, la République Centrafricaine a organisé, avec succès, la Table ronde de Casablanca sur le financement du Plan national de développement 2024-2028.

Cet événement a permis de mobiliser d'importants engagements financiers et de repositionner notre pays comme un partenaire crédible et attractif sur la scène africaine et internationale.

Située au cœur du continent, la République Centrafricaine a consolidé une diplomatie régionale fondée sur la coopération et la concertation.

Avec le Tchad, la réouverture des frontières et la mise en place d'une force mixte bilatérale ont marqué une étape importante dans la coopération sécuritaire.

Avec le Cameroun, la coordination autour du corridor Douala–Bangui a permis de fluidifier les échanges commerciaux et de renforcer l'intégration économique.

Avec le Soudan, le Soudan du Sud et le Gabon, nous avons privilégié le dialogue et la concertation pour contribuer à la stabilité et à la paix régionale.

Dans le cadre de la CEMAC, la présidence assurée par la République Centrafricaine de 2023 à 2025 a renforcé son rôle moteur dans la sous-région.

Sous la conduite nationale, la Communauté a retrouvé son unité, sa discipline institutionnelle et sa visibilité politique et économique.

Le Sommet de Bangui a consacré notre Capitale comme un centre de décision régionale, marquant ainsi un tournant décisif dans la construction d'une intégration plus forte et plus solidaire.

Notre diplomatie repose sur une doctrine claire : le dialogue, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le respect absolu de la souveraineté nationale et de la Charte des Nations Unies.

Notre ambition demeure d'approfondir la coopération Sud–Sud, de diversifier nos partenariats et d'ancrer la République Centrafricaine dans un multilatéralisme équilibré, où chaque nation, quelle que soit sa taille, a sa voix et sa place.

La diplomatie centrafricaine restera au service du peuple centrafricain. Elle continuera d'incarner la vision d'un Etat souverain, responsable et respecté, bâtissant chaque jour les ponts de la coopération, de la stabilité et du progrès.

C'est dans ce contexte que notre diplomatie a vu son réseau se renforcer par l'ouverture de Consulats généraux à Laayoune au Maroc, à Dubaï (aux Émirats Arabes Unis), puis des Consulats honoraires à Séoul, à

Monaco, à San Pedro en Côte d'Ivoire, à Bukavu et Kolwezi en République Démocratique du Congo.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Je voudrais maintenant vous entretenir **sur l'état de notre économie.**

Je dois dire qu'en dépit du contexte économique international et national toujours par des chocs climatiques, des tensions géopolitiques et des défis financiers, énergétiques, humanitaires et alimentaires sans précédent, notre économie a confirmé en 2025, la résilience déjà démontrée durant la crise sanitaire de Covid-19.

Elle a ainsi poursuivi son redressement, portant la croissance de l'activité économique à **3,0 %** en **2025**, contre **1,9 %** en **2024**.

Ce résultat est la conséquence directe :

- de l'amélioration progressive de l'accès à l'électricité, avec une capacité de production qui a triplé en 10 ans, passant de 37 mégawatts à plus de 140 mégawatts ;
- de la mise en œuvre des réformes visant à améliorer l'approvisionnement en carburant ;
- de la hausse de la production minière, en particulier le secteur aurifère dont les exportations ont été multipliées par 10 ;
- du déploiement de la 4G et de l'accélération des services de Mobile money ;
- de l'accélération de la réalisation des travaux d'infrastructures financés par les bailleurs, tels que le Corridor 13, l'aéroport international Bangui M'poko ;
- des progrès importants réalisés dans la digitalisation des systèmes d'administration fiscale et de gestion des finances publiques ;
- de la mise en œuvre prochaine des projets structurants du PND 2024-2028 ;

De façon plus concrète, nous pouvons nous réjouir de l'évolution du secteur réel.

En effet, toutes les composantes du secteur primaire, secondaire et tertiaire ont connu une nette progression par rapport à l'année dernière.

C'est le cas notamment :

- de la branche agricole avec une production vivrière qui s'est accrue de 2,5% et un regain de la production du café de plus de 7% ;
- de la production et exportation de bois sciés qui se sont accrues respectivement de 5,5% et plus de 10% nous rapprochant progressivement de la norme communautaire en matière d'exportation de bois transformés ;
- des industries manufacturières dont le chiffre d'affaires a accru de près de 14% ;
- du secteur des bâtiments et travaux et publics dont le chiffre d'affaires s'est apprécié de plus de 12%.

Le secteur tertiaire n'est pas en reste. Les progressions enregistrées par le commerce général, environ 14% d'augmentation des ventes, traduisent un regain de la demande intérieure.

Par ailleurs, l'augmentation du trafic aérien, plus de 8%, du nombre de passagers, 7,5% et du fret aérien, 14%, ainsi que du chiffre d'affaires du secteur hôtelier, 16%, témoignent de l'amorçage d'un dynamisme économique conforme à la vision du PND 2024-2028, dénommé « Ambition 28 », estimé à **12,8** milliards de dollars américains, que nous avons défendu les 14 et 15 septembre 2025 à Casablanca, lors de la table ronde des investisseurs et qui a permis d'enregistrer des intentions de financement de plus de **9** milliards de dollars américains, soit environ **5.400** milliards de FCFA incluant 18 protocoles d'accord signés et couvrant les secteurs des infrastructures, de l'énergie, de l'agriculture, du numérique etc.

Les efforts de relance de l'économie de notre pays se sont également illustrés par le changement de perception de la communauté internationale et le changement de narratif sur notre cher et beau pays, impulsés par l'organisation exceptionnelle et réussie, à Bangui, du Caucus africain 2025 du Fonds Monétaire International et du Groupe de la Banque Mondiale, ayant mobilisé plus de 500 délégués dont les Ministres africains des finances et de l'économie, ainsi que les Gouverneurs africains des Banques Centrales et de la parfaite organisation du sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC, ayant permis au monde d'apprécier la vitalité économique du Pays, d'en apprécier ses atouts et opportunités et de confirmer l'attractivité de notre pays pour le tourisme d'affaires.

Nous avons également, dans cet élan visant à redonner à notre pays sa place au sein de la sous-région, mis en œuvre la réhabilitation de tous les ouvrages communautaires, notamment le siège historique de la CEMAC, l'Ecole Inter Etats des Douanes, l'ancienne direction nationale de la BEAC, pour un montant total de **5 milliards** de FCFA, ayant permis le retour effectif de ces institutions à Bangui.

L'opération de Dénombrement Principal du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation sur l'ensemble du territoire que j'ai lancée hier marque une étape cruciale dans notre marche vers le progrès que nous voulons tous.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation n'est pas une simple opération administrative. C'est un acte fondamental de souveraineté nationale, un devoir civique, un engagement collectif. Il est le reflet fidèle de notre société, de sa diversité, de ses dynamiques, de ses défis et de ses aspirations.

Sur le front des **finances publiques**, je poursuis inlassablement le chantier de l'assainissement et de la modernisation de notre administration financière.

L'objectif visé depuis mon accession à la Magistrature suprême est celui de permettre à notre pays d'arracher son indépendance financière, permettant de répondre aux besoins régaliens combien importants de l'Etat et faire face à la demande sociale.

Cet objectif se pose avec une grande acuité dans un contexte de recul du multilatéralisme, avec pour corolaire une raréfaction des financements externes.

La collecte de nos recettes domestiques demeure donc le pilier central de nos réformes.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir fait progresser nos ressources internes de **84** milliards de FCFA en 2016 à plus de **160** milliards de FCFA aujourd'hui, grâce aux réformes courageuses engagées par le Gouvernement, avec le soutien des partenaires techniques et financiers.

Au nombre de ces partenaires, il y a le FMI avec qui nous avons conclu, en avril 2023, le programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC), financé à hauteur de **200** millions de dollars américains et pour lequel je voudrais me féliciter de la conclusion des 4 premières revues ayant permis le décaissement d'environ **124** millions de dollars américains et la mobilisation de financements extérieurs auprès de la Banque Mondiale à hauteur de **80** millions de dollars américains et la Banque Africaine de Développement à **12** milliards de FCFA.

Tout en félicitant le Gouvernement pour le travail abattu, je tiens à rappeler que la marge de progression est encore grande et que nous pouvons doubler le niveau de collecte de nos recettes.

J'ai donc instruit le Gouvernement de poursuivre les réformes afin d'atteindre cette cible dans les trois années à venir.

Dans l'immédiat, nous devons travailler dans le sens de garantir le succès des deux dernières revues du programme, en commençant par la 5<sup>ème</sup> revue dont le passage au Conseil d'administration du FMI est imminent.

Je voudrais particulièrement féliciter le Gouvernement pour la prise en charge des dépenses des fonctionnaires et agents de l'Etat nouvellement intégrés dans la fonction publique à hauteur de **18** milliards de FCFA.

En matière de bonne gouvernance, l'adoption en mai 2023 d'une nouvelle loi portant prévention et répression de la corruption et des

infractions assimilées a permis d'améliorer le cadre de répression des délits de prédation et d'abus des biens publics.

Plus aucun denier de l'Etat ne doit servir aux intérêts égoïstes des Agents publics.

Le Gouvernement a aussi mis en place un nouveau cadre de coordination et de gestion de la dette publique pour apporter de la lisibilité et la transparence dans la politique d'endettement de l'Etat.

Concernant le climat des affaires, les efforts d'amélioration se poursuivent sur plusieurs fronts.

La promulgation, le 21 août 2024, du nouveau Code Minier, élaboré avec le concours de la Banque Mondiale, offre l'opportunité d'assainir le secteur, d'attirer davantage d'investisseurs et d'accroître les recettes publiques.

Le gouvernement souhaite associer tous ses partenaires à l'élaboration des textes d'application dudit Code ;

Avec l'appui de la Banque Mondiale et de la FAO, les travaux relatifs au nouveau Code forestier ont connu une avancée significative.

Les piliers stratégiques figurant de ce projet sont :

- la transformation industrielle ;
- l'encadrement des crédits carbone ;
- l'optimisation de la valorisation et de la distribution des superficies ;
- l'élargissement de l'assiette fiscale et la révision du cadre d'octroi des permis semi-industriels.

Le projet du Code sera transmis à l'Assemblée Nationale au cours de ce 4<sup>ème</sup> trimestre 2025.

Avec l'appui de la Banque Mondiale, nous conduisons un projet d'amélioration de la compétitivité des entreprises visant à terme 5.000

jeunes entrepreneurs et ambitionnant d'opérationnaliser le fonds national de garanties et d'investissement pour les très petites entreprises et les Petites et Moyennes Entreprises, afin de faciliter leur accès aux financements bancaires.

Par ailleurs, plusieurs textes structurants sont pris pour faciliter le climat des affaires, en l'occurrence le Code du Commerce révisé, la loi sur les partenariats publics privés ainsi que le nouveau Code du travail.

Afin de susciter davantage d'investisseurs, j'ai instruit le Gouvernement de mobiliser nos partenaires techniques et financiers et de rédiger dans les meilleurs délais les textes d'application de la loi portant sur le Partenariat Public-Privé.

Il convient de noter que ces avancées ont été obtenues grâce au concours et à l'accompagnement de tous nos partenaires techniques et financiers que je veux saluer ici.

J'encourage le Gouvernement à maintenir ce dialogue avec tous nos partenaires techniques et financiers afin d'enregistrer les résultats fructueux.

En dépit des résultats encourageants enregistrés en matière de gestion des finances publiques, beaucoup de challenges subsistent encore.

C'est pourquoi, j'ai instruit le Gouvernement de maintenir le cap et à travailler en bonne intelligence avec tous nos partenaires techniques et financiers pour poursuivre le chantier des réformes restantes, notamment une meilleure collecte des droits et taxes, la poursuite de la digitalisation de toutes les administrations financières afin de sécuriser les recettes de l'Etat et lutter contre la fraude et la corruption.

La promotion de la transparence et la bonne gouvernance par l'arrimage aux textes de la Cour des Comptes, certificateur des comptes publics, doit aussi faire partie des réformes prioritaires.

Pour sécuriser les recettes, améliorer les relations de l'administration fiscale avec les contribuables et lutter contre la fraude, le Gouvernement a développé, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, plusieurs outils informatiques (eTax, Sydonia world, eTVA SIM\_ba, etc.) en vue d'accompagner les régies financières.

Ce recours aux outils digitaux permettra à moyen terme d'assurer une meilleure traçabilité de nos recettes propres tout en augmentant la productivité des agents impliqués dans la collecte des droits et taxes.

**Dans le domaine du commerce et de l'industrie**, notre pays s'est doté, pour la première fois, d'une politique nationale de développement du commerce et de l'industrie, assortie d'une stratégie de mise en œuvre de la ZLECAF, ouvrant à nos opérateurs économiques, le marché continental.

Dans la même dynamique, le Plan de Développement Industriel et le Programme de Mise à Niveau des Entreprises sont des outils essentiels pour renforcer notre compétitivité.

Des résultats ont été enregistrés à la suite des réformes entreprises, notamment :

- **18.407** entreprises ont vu le jour pour plus de 33.000 emplois créés;
- **82** investisseurs attirés par la Charte des Investissements pour un montant de **327** milliards de FCFA, annonceurs de près de 10.000 emplois potentiels ;
- **456** groupements agricoles (sésame et maïs) ont été accompagnés vers la transformation ;
- un dispositif moderne de surveillance du marché a été mis en place pour garantir les normes en vigueur et contenir l'inflation ;
- **11** sites de Zones Économiques Spéciales ont été identifiés et le site de Boali, comme zone pilote ;
- Une usine de production d'huile de palme d'une capacité de 600 litres par jour a été construite au village BIMON, situé à 35 Km sur la route de Mbaïki.

Dans le domaine de la promotion du secteur privé, le taux de formalisation des Très Petites Entreprises dirigées par les femmes est passé de 12% en 2024 à plus de 15% à novembre 2025.

Le niveau des impôts déclarés et payés est passé de 7% en 2024 à plus de 9% à fin novembre 2025.

J'ai instruit le Gouvernement de poursuivre la professionnalisation de nos artisans, le renforcement de la compétitivité de nos entreprises afin qu'elles prennent toute leur place dans les chaînes nationales, régionales et internationales d'approvisionnement.

Dans le secteur des **Transports et de l'Aviation civile**, nous avons mis en œuvre de grands projets d'infrastructures routières et de transport afin d'améliorer le maillage routier du territoire national, mieux connecter nos Régions et connecter la République Centrafricaine aux pays voisins.

Sur le plan du Transport routier, le pays dispose aujourd'hui d'une Agence Nationale de Sécurité Routière grâce au financement de la Banque Mondiale.

Nous avons réhabilité le siège du Bureau d'Affrètement Routier Centrafricain (BARC), en 2019 ; construit 3 Gares routières à Bouar, Bambari et Bria; 2 Aires de repos à Yaloké et Galo et un Port sec au Pk 26.

Au niveau du Transport fluvial, le Gouvernement a signé des Conventions bipartites en matière des transports avec le Congo en 2018 et la Guinée Equatoriale en 2025.

Nous avons négocié et obtenu des espaces dédiés aux transits des marchandises à destination et en provenance de notre pays, par la signature de protocoles d'accord avec les Ports en eau profonde de Pointe Noire au Congo, de Kribi au Cameroun et de Bata en Guinée Equatoriale.

En outre, 5 campagnes de balisage viennent d'être financées par la Banque Mondiale afin de garantir la sûreté et la sécurité de la navigation.

Trois (3) quais (Ouango-Sao, Mongo-État et Kolongo) sont en cours d'aménagement et de modernisation avec l'appui financier de la Banque Mondiale.

Pour les prochaines années, l'accent sera mis sur la mise en valeur des espaces dédiés au transit des marchandises dans les Ports de Pointe-Noire, de Douala et Kribi.

D'ores et déjà, je procéderai demain au lancement des travaux de construction du Port fluvial de Mongoumba, financés par la BAD.

A moyen terme, nous procéderons à la réhabilitation du Port Amont et du Port pétrolier de Bangui sur financement de la Banque Mondiale.

En matière de **transports aériens**, la mise aux normes de la piste en béton bitumineux et la construction de la clôture de l'Aéroport International Bangui M'Poko, assurent depuis 2023, la sécurité et les vols de nuit.

Aussi, la construction de la nouvelle Tour de Contrôle et l'acquisition des équipements techniques de dernière génération, inscrites dans le plan d'urgence de l'ASECNA et la clôture de l'Aéroport, ont permis d'améliorer la navigation aérienne, car jusqu'à un passé récent, les opérations de navigation étaient gérées depuis Brazzaville.

Depuis quelques mois, l'aérogare de l'Aéroport international Bangui M'Poko est en train d'être agrandie et modernisée.

A court terme, un accent sera mis sur le lancement des études de faisabilité pour la construction d'un nouvel Aéroport international.

Dans le domaine de **l'Équipement et des Travaux publics**, l'opérationnalisation du Port Sec de PK 26 mis en système de tracking des marchandises à destination de notre pays, par géolocalisation et l'introduction des dispositifs d'inspection non intrusive par l'acquisition des scanners, a permis de renforcer le dispositif de captation des recettes au cordon douanier.

De grands travaux d'infrastructures routières ont été réalisés tant à Bangui qu'en provinces ces dernières années.

Tel est le cas de la section de la route Sibut-Dékoua-Kaga Bandoro-Bamingui-Ndélé, long de **522 Km**, réhabilitée dans le cadre du projet de connectivité rurale, sur financement de la Banque Mondiale.

Dans le Nord-Ouest, **500 Km** de pistes rurales ont été réhabilités dans les Préfectures de l'Ouham et l'Ouham Pendé.

Dans la Préfecture de la Lobaye, la section de route Mbaïki-Bossarangba, long de **150 Km**, est en cours de construction en béton bitumineux dans le cadre du projet régional multimodal CD 13 sur financement de la BAD.

Nous avons effectué le bitumage du tronçon Baoro-Bouar d'une longueur de **60 Km** et construit deux ouvrages d'art en 2020.

Suite à une mission officielle que j'ai effectuée à Kampala, en Ouganda, le 8 octobre 2024, un projet de construction d'un corridor reliant les villes centrafricaines d'Obo, Bambouti et Zémio à l'Ouganda via le Sud-Soudan a été retenu en vue de favoriser les échanges commerciaux entre nos trois pays.

Dans la Capitale, les travaux de voiries urbaines de **70 Km** permettent de fluidifier la circulation.

**En ce qui concerne les ouvrages d'art**, nous avons réalisé :

- le pont de Sapéké dans les 2<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> Arrondissements de Bangui ;
- **40** ponts métalliques sur l'étendue du territoire, sans oublier la réhabilitation d'une vingtaine des bacs auto-moteurs.

Les perspectives à court terme concernent :

- la construction d'un pont de **380** mètres de portée sur la rivière Lobaye dans le cadre du projet CD 13;
- la construction de **150** Km de route en béton bitumineux de Bossembelé-Bossangoa, sur financement de la Banque Mondiale ;
- la construction d'un pont sur le fleuve Oubangui sur financement de la BAD (CD 14), reliant Bangui et Zongo.

En matière d'**élevage et de la santé animale**, nous avons, à la faveur du retour de la paix et de la sécurité, pris des dispositions pour protéger nos cheptels, encadrer les activités pastorales qui transitent dans les couloirs de transhumance, en élaborant la Politique nationale de

développement de l'élevage et la Stratégie nationale de la réduction de l'émission du gaz à effet de serre.

Ainsi, des couloirs de transhumance ont été aménagés par la construction des infrastructures pastorales dans les Préfectures de la Nana-Mambéré, de l'Ouham et de Bamingui-Bangoran.

**En matière de santé animale**, des plans de surveillance des 5 maladies prioritaires (Rage, Mpox, Ebola, Fièvre de la Vallée du Rift et Influenza aviaire HP) sont élaborés, en collaboration avec les partenaires, dans le cadre de la gouvernance et de l'accompagnement institutionnel.

Aussi, la poursuite de la lutte contre les maladies prioritaires a conduit à la vaccination de plus de **300.000** petits ruminants.

Pour la protection sanitaire des bovins contre la Péri pneumonie contagieuse des bovidés, **1.399.370** bovins ont été vaccinés en 2025.

Pour faire face à la Fièvre de la Vallée du Rift, nous avons renforcé les capacités de nos laboratoires de santé animale grâce à **160.000** doses de vaccins rage reçues du projet REDISSE 4 et des équipements adéquats acquis sur fonds propres d'un montant de **100 millions** de FCFA.

En matière de productions animales, une campagne d'insémination artificielle est en cours dans les secteurs d'élevage de Damara, Boali, Bossembélé, Boda, Bangui, dans l'optique d'inséminer **1.000** vaches locales et d'augmenter la production laitière.

Par ailleurs, plusieurs infrastructures de l'élevage ont été réalisées dans les différentes localités du pays.

Pour tenter d'apporter des solutions idoines au défi de la transhumance armée, nous avons organisé, le 13 mai 2024, à Bangui, une Conférence nationale de haut niveau pour une transhumance apaisée et prospère, conformément à l'APPR-RCA, aux recommandations du Dialogue républicain et à la feuille de route conjointe de Luanda.

En février 2024, le Gouvernement et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ont mis en place le Projet d'Appui aux Jeunes pour une durée de 7 ans dont le coût s'élève à **36,8** millions de dollars américains équivalant à **22** milliards **100** millions de FCFA.

Cet important projet qui vise à améliorer les moyens de subsistance, promouvoir la résilience économique et climatique, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes cibles, couvre 8 Préfectures.

Notre **Agriculture** s'est montrée résiliente face aux effets néfastes du changement climatique, grâce aux réformes institutionnelles entreprises dès 2016, à travers la révision des Statuts de l'Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA), de l'Office de Réglementation de la Commercialisation et du Contrôle du Conditionnement des Produits Agricoles (ORCCPA) et de l'Office National de Matériel Agropastoral (ONMAP).

La promulgation des lois portant respectivement Code Foncier Agricole et Pastoral et sur les Organisations Professionnelles Agricoles et Rurales tend à permettre la bonne gouvernance du secteur.

La mécanisation agricole est en train de connaître un succès grâce à la mise à disposition des acteurs agricoles de **32** unités de machines agricoles (tracteur, bulldozer, pelle chargeuse, attelage) et de **56.200** kits de petits outillages.

Il en est aussi de **l'urbanisation de nos villes** où des travaux d'aménagements fonciers ont été réalisés à Bangui et Bimbo pour la mise à disposition de la population de **17.804** parcelles assainies et plus de **20.000** sur le territoire national ainsi que la constitution de **11** sites comme réserves foncières en milieux urbain et rural.

Au plan des bâtiments et logements administratifs, des efforts ont été entrepris pour :

- la réhabilitation du building administratif en 2018 ;
- la réhabilitation de l'immeuble de la Télévision Centrafricaine en 2019 ;

- la réhabilitation et la construction de **6** buildings administratifs à Bouar, Bossangoa, Berberati, Bambari, Sibut et Boali et de **3** Hôtels de ville à Bossangoa, Bimbo et Mongoumba ;
  - la construction de **5** marchés centraux de Bimbo, Sibut, Boda, Bambari et N'délé ;
  - la construction de **215** logements sociaux à Sakai, Samba et au **PK 16**, route de M'baïki.
- **Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ;**
  - **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

J'ai brièvement présenté l'état **secteur productif**, moteur de la croissance.

Le **numérique**, autrefois presque invisible, est devenu l'un des moteurs essentiels de notre souveraineté.

Nous avons créé le Secrétariat Permanent de la Gouvernance Nationale des Communications Electroniques pour lutter contre les cyberattaques qui menacent la Nation.

L'Unité Spéciale de Contrôle des Communications Electroniques collecte désormais la taxe de 7 % sur les communications et celle de 1 % sur les transactions électroniques.

Nous avons étendu la fibre optique, préparé la phase II du Projet CAB, installé des liaisons satellitaires dans 5 écoles, réhabilité les infrastructures et créé l'Agence Centrafricaine de Développement du Digital.

Le désenclavement numérique du pays s'est poursuivi par l'installation des infrastructures à fibres optiques sur 1.200 Km dans le Sud-ouest.

L'avènement des infrastructures à fibres optiques marque un tournant dans le mode de fonctionnement de l'Etat par la dématérialisation de l'administration, le renforcement du système d'enseignement, la numérisation des secteurs économique et financier, la régulation et la taxation des transactions financières en support au mécanisme de

contrôle et de traçabilité pour le relèvement du niveau des recettes publiques.

A court terme, notre pays va déployer le Système national d'identification digitale, l'une des réformes les plus structurantes de l'histoire de notre pays.

**Dans le domaine de l'Environnement**, bouclier de notre terre et de nos enfants, nous avons créé le Fonds National de Lutte contre le Changement Climatique et renforcé le Plan national de lutte contre la désertification.

Au cours des prochaines années, nous poursuivrons la protection écologique et travaillerons sans relâche à surmonter les principaux défis environnementaux et écologiques que sont : la dégradation des écosystèmes due à la déforestation et l'exploitation minière, la forte vulnérabilité aux aléas climatiques comme les inondations et les sécheresses, la pollution de l'eau et du sol et des problèmes de gestion des déchets.

**Dans le domaine des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche**, considéré comme le cœur vivant de notre biodiversité, nous avons, en 2025, intégré **526** agents dont **267** formés pour défendre nos forêts et nos parcs et recensé **95.000** pêcheurs, gardiens silencieux de nos fleuves et de notre sécurité alimentaire.

La production halieutique est portée à **22.000** tonnes.

Pour les années à venir, nous poursuivrons la valorisation de nos forêts et de leurs produits ligneux et non ligneux, par le développement de la transformation locale du bois pour augmenter sa valeur ajoutée et créer des emplois et la valorisation des produits forestiers non ligneux.

**Dans le domaine de l'Énergie et de l'Hydraulique**, nous avons remis en service **8** Centres secondaires de l'ENERCA, dédoublé la capacité installée de l'usine de Boali 2 permettant d'obtenir 10 mégawatts et renforcé la centrale thermique de Bangui de 10 mégawatts supplémentaires.

Par ailleurs, nous avons construit un champ solaire à Sakai, d'une capacité de stockage de 15 mégawatts ; un champ solaire à Danzi, d'une capacité de stockage de 25 mégawatts qui, à ce jour, est la plus grande de l'Afrique centrale.

Aussi, grâce à la coopération avec les Emirats Arabes Unis, nous avons obtenu un financement de **50** milliards de FCFA pour la réalisation d'un projet de Champ solaire de SAKAI 2 d'une capacité estimée de **60** mégawatts, dont j'ai lancé les travaux en août 2025.

Grâce à ces investissements, notre capacité est passée de **37** mégawatts en 2016 à **140** mégawatts en 2024.

**Dans le secteur des hydrocarbures**, essentiel à la relance de l'économie, nous avons construit 2 nouveaux Bacs au dépôt de stockage de Kolongo, d'une capacité chacune de 5.500 m<sup>3</sup> ; un dépôt pétrolier à l'Aéroport International de Bangui M'poko, 12 nouvelles Stations-services à Bangui et 5 Stations-services en province, ce qui a permis d'améliorer la distribution de carburants dans le pays.

En ce qui concerne **l'eau potable**, nous avons, dès 2016, entrepris la réhabilitation du système d'alimentation en eau potable de la SODECA à Bangui et dans quatre centres secondaires à Bambari, Bouar, Berberati et Bozoum.

A ce jour, nous avons construit **3.917** forages, réhabilité **3.158** autres, installé **70** systèmes solaires, **325** bornes fontaines, **526** latrines et distribué **9.000** dispositifs de lave-mains.

Aussi, de nouvelles stations de pompage ont été construites sur l'Oubangui, d'une capacité totale de 2.500 m<sup>3</sup>/heure.

La capacité de production de la SODECA est passée de 1.500 en 2016 à 2.250 m<sup>3</sup>/h, à travers l'installation d'une unité de traitement compacte de 750 m<sup>3</sup>/h, le remplacement de 17 Km du réseau en amiante ciment et le dédoublement de la conduite de refoulement d'eau brute de la station de pompage sur l'Oubangui.

Ces travaux ont permis la réalisation de plus de **6.100** nouveaux branchements sociaux, à Bangui.

En milieu rural, nous avons réalisé plus de **3.500** nouveaux forages équipés de pompe à motricité humaine, réhabilité plus de **2.847** forages, construit **63** systèmes d'alimentation en eau potable à énergie solaire et **325** bornes fontaines dans les localités de plus de 2000 habitants et les milieux semi-urbains.

Les résultats parlent d'eux-mêmes :

- l'accès à l'eau potable est passé de 27 % en 2016 à **47 %** en 2025 correspondant à fourniture d'eau potable à plus de 1.500.000 personnes ;
- l'accès à l'assainissement de 11 % en 2016 à **19 %**, en 2025.

J'exprime ici notre gratitude aux partenaires comme l'Union Européenne, la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique, la Banque Mondiale, l'UNICEF, le PNUD et le CICR qui ont contribué à ce progrès.

En perspective, nous envisageons le renforcement des capacités des structures par la dotation des ateliers de forage, pour porter à 60% le taux d'accès à l'eau potable d'ici 2030.

Nous portons aujourd'hui un projet historique : PREDIRE, financé à **72** milliards **500** millions de FCFA.

**Le secteur minier, Mesdames et Messieurs les Députés,** progresse dans sa mutation et gagne de plus en plus une place importante dans notre économie nationale.

Depuis mon accession à la Magistrature suprême de l'Etat, nous avons restauré la gouvernance, redéployé l'administration, sécurisé les sites, relancé la production aurifère et diamantifère, ramené les investisseurs autour de la table et mené des réformes profondes et courageuses.

Sur le plan juridique et institutionnel, nous avons promulgué un nouveau Code Minier plus attrayant avec la création de plusieurs sociétés d'Etat telles que : la Société Nationale de Développement des Ressources Minières (SONADERM), les Gemmes et Minéraux de Centrafrique (GEMINCA), la Société Centrafricaine d'Affinage (SOCAF) et la Centrafricaine de Taillerie des Gemmes (CATAGEM) ; créé 7 Unités de Recherches Géologiques et Minières dotées en moyens techniques, logistiques et rendue opérationnelle rendue la Police des Mines.

Grace à ces Unités de recherches, nos indices miniers découverts sont passés de **470** à **519**, en 2024.

Nous avons adopté la stratégie nationale de mise en valeur de l'or; initié un projet de loi sur le Contenu Local et un projet de loi relative à la Sûreté Radiologique, la Sécurité Nucléaire et aux Garanties.

Sur le plan de la gouvernance, les cadastres pétrolier et minier ont été nettoyés.

Nous avons négocié et obtenu de la Banque Mondiale un financement additionnel à travers le Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public afin de digitaliser le Cadastre Minier et d'appuyer le système de certification du Processus de Kimberley.

Ces efforts ont produit des résultats concrets :

- la part contributive du secteur minier au PIB national est passée de 0,6% à plus de 7% ;
- le niveau de production d'or est passé de 1.200 Kg à 6.000 Kg ;
- le nombre des coopératives minières qui est passé de 300 à 700.

Aussi, la levée totale de la suspension du Processus de Kimberley a donné un regain d'intérêt pour le diamant et la relance de la production, permettant ainsi la découverte d'un diamant de grosseur de **179,8 carats** par un artisan minier à Nzako.

Au nombre des résultats positifs obtenus, il convient de noter la mise en évidence de nouvelles substances minérales qui sont passées de 34 à 45, à l'issue des travaux de recherche financés par le Gouvernement.

Aujourd'hui, nous savons que notre pays dispose des minéraux critiques à forte teneur, notamment le **Cobalt** à Borosse, le **Cuivre** à Boali, le **Lithium**, le **Coltan** et les **terres rares** à Gontikiri, avec des teneurs qui dépassent la moyenne normale dans la croûte terrestre.

Nous entendons approfondir la connaissance géologique, accélérer la digitalisation des cadastres minier et pétrolier, du contrôle minier grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que les mécanismes de surveillance à temps réel.

Plusieurs stratégies vont être implémentées, au rang desquelles la modernisation des pratiques, l'industrialisation, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, l'implication des communautés locales et le renforcement de la gouvernance pour améliorer la traçabilité, la transparence et l'attractivité.

Nous encouragerons la transformation locale, la création d'industries de raffinage et de traitement et le développement de chaînes de valeur nationales autour des minerais stratégiques.

La réintégration complète au Processus de Kimberley a consolidé la crédibilité de notre pays dans la gouvernance de ses ressources naturelles, traduisant l'engagement du Gouvernement en faveur de la transparence et de la bonne gestion.

Depuis 2016, les contrats miniers, pétroliers et forestiers sont régulièrement publiés, à travers les rapports ITIE dont le dernier vient d'être publié le 27 novembre.

Dans le domaine de la gouvernance des ressources naturelles, les normes ITIE sont désormais intégrées dans le Code minier et le Code forestier.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Dans le domaine **de la promotion du genre, la protection de la femme, de la famille et de l'enfant**, nous avons renforcé le cadre juridique et institutionnel par la promulgation, dès 2016, de la loi sur la parité Homme\Femme et pris, le 23 février 2024, le décret portant organisation et fonctionnement de l'Observatoire national de la parité.

Cet Observatoire a été rendu opérationnel par la nomination, en mars 2025, des 11 Commissaires.

Les efforts du Gouvernement ont contribué à l'amélioration de la participation accrue des femmes à la vie politique et socio-économique et la réduction des violences basées sur le genre.

Le Code de la famille en cours de révision prendra en compte les nouveaux paramètres de la famille.

A l'ère de l'intelligence artificielle, la digitalisation du système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action 1325 de 3<sup>ème</sup> génération reste une préoccupation pour le Gouvernement.

**Dans le domaine de l'Action humanitaire**, nous pouvons nous réjouir du retour de plus de **214.000** déplacés internes dans leurs lieux de résidence.

En dépit de la faible mobilisation financière, nous avons pu encadrer le rapatriement de plus **51.406** réfugiés, en plus des retours spontanés d'environ **10.000** concitoyens.

Afin de permettre aux Compatriotes retournés de s'installer dans leurs quartiers d'origine ou les nouveaux quartiers de leur choix, nous avons construit **6.000** logements dans les villes de Bria, Bambari et Kaga Bandoro, avec l'appui financier du Fonds humanitaire.

Aussi, plus de **465.000** personnes déplacées internes ainsi que **20.000** sinistrés ont été assistés par le Gouvernement, avec le soutien des partenaires humanitaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale des Solutions Durables pour les déplacés internes et les réfugiés, nous avons construit un village intégré à Mongoumba, localité de retour, relocalisé

**25.000** déplacés internes à Bria sur les 37.000 ; relocalisé 3.660 personnes de Bambari, à Pladama Ouaka.

La mise en œuvre de la Stratégie nationale de réduction des risques des catastrophes et celle de la Stratégie d'adaptation aux changements climatiques permettent d'apporter des réponses holistiques aux victimes des catastrophes naturelles.

**Dans le domaine des Arts, de la Culture et du Tourisme**, les réformes se sont intensifiées en vue de permettre au pays de tirer les dividendes de ses valeurs culturelles et touristiques.

Plusieurs activités à caractère artistique et culturel ont été organisées à Bangui et à l'extérieur du pays, grâce aux appuis financiers du Gouvernement et de nos partenaires.

En matière du tourisme, j'ai promulgué la Loi n°23.0013 du 22 décembre 2023, portant création de l'Office Centrafricain du Tourisme (OCATOUR) a favorisé la validation du document de Politique de développement du tourisme en République Centrafricaine.

Afin de faire bénéficier les artistes des retombées de leurs œuvres, j'ai promulgué la loi portant Droit d'auteur et Droits voisins ainsi que la loi portant création du Bureau Centrafricain du Droit d'Auteur et des Droits Voisins (BUCADA).

Pour promouvoir la culture de notre pays, j'ai créé un Ensemble Artistique National, un Centre National de la Cinématographie, adopté un document de Politique de Développement du Tourisme et appuyé plusieurs activités de promotion des activités artistiques et culturelles.

La reprise de la gestion de nos sites touristiques à savoir Doli Lodge à Bayanga, les 100 Villas à Mongoumba, l'hôtel des Chutes de Boali, les infrastructures du Lac des crocodiles sur la route de Boali, l'hôtel de tourisme à Bambari, pour ne citer que ceux-là, sont des grands chantiers à poursuivre.

**Dans le domaine de la Communication et des médias**, les travaux d'extension des équipements radiophoniques se poursuivent pour une couverture totale du territoire national.

En effet, 13 Préfectures soit 65% du pays, bénéficient déjà de la couverture radio, grâce à l'installation de 13 émetteurs de relais à Obo, Bangassou, Bambari, Bouar, Berbérati, Kaga-Bandoro, Bossangoa, Paoua, Ndélé, Bria, Damara, Boali, Birao.

A court terme, nous procéderons à la relecture de la loi relative à la liberté de la communication, afin de donner une nouvelle dimension au secteur de la communication et des médias.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

La mise en œuvre du Plan sectoriel de l'éducation 2020-2029 nous a permis de former :

- **400** professeurs d'École dont 250 du Fondamental 1 et 150 du préscolaire ;
- **530** professeurs d'École dans le cadre du Projet Espoir ;
- **5.924** professeurs d'Écoles, de collèges, des Lycées et des Maîtres d'éducation physiques et sportives sont contractualisés et affectés dans les 20 Inspections académiques.

Pour cette année qui s'achève, tous les examens nationaux se sont bien déroulés dont le Baccalauréat avec un taux de réussite de **44%**, en dépit de l'incident malheureux survenu au Lycée Barthélemy BOGANDA de Bangui que nous déplorons tous.

L'un des objectifs cette année est de lutter contre les cas de déperdition scolaire.

Pour y parvenir, **23** Collèges d'Enseignements généraux, 10 Collèges d'Enseignement secondaires et **8** Lycées ont été construits.

La scolarité des filles demeurant l'une de mes préoccupations, j'ai ordonné l'octroi de **2.500** bourses d'études à celles qui viennent d'obtenir le Baccalauréat afin de leur permettre de bien mener leurs études.

L'alimentation scolaire, quant à elle, est un facteur de maintien des élèves en classe. Notre pays a organisé avec succès, le 28 février et le 1<sup>er</sup> mars 2025, la 10<sup>ème</sup> Journée africaine de l'alimentation scolaire.

Le développement et la vulgarisation de la nouvelle approche de l'alimentation scolaire à base des produits locaux et l'augmentation de l'effectif des élèves touchés par l'alimentation scolaire de **250.000** à **400.000** sont des motifs de satisfaction.

Dans le cadre d'un accès équitable à une éducation de qualité, plus de **2.231** salles de classe ont été construites.

Quatre (4) bâtiments de 3 salles de classe chacun ont été construits à Mboko, au Collège d'Enseignement Secondaire de Gobongo, au Lycée de Bimbo et au Collège d'Excellence Professeur Faustin Archange TOUADERA (ex école Bangui-Fleuve UNESCO) sur fonds propre du Gouvernement et grâce à la coopération entre notre pays et la Fédération de Russie, y compris le début des travaux de clôture du Lycée d'Etat des Rapides.

J'ai aussi instruit le Gouvernement de construire 5 Centres Pédagogiques Régionaux dans les Préfectures de : Lim-péné, Ombella M'poko, Sangha-Mbaéré, Basse-Kotto et Kémo.

En outre, 5 bâtiments devant abriter les Inspections Académiques de Bangui, Kémo, Ombella M'poko, Nana-Gribizi et Lobaye sont en construction.

Dans le domaine de l'accès à l'éducation, **18.000** élèves ont été soumis au Programme d'Education Accéléré (PEA) et **73.758** autres ont subi le Programme de Remédiation dans le seul but de ne laisser aucun enfant à la maison.

En matière de l'Enseignement technique et la formation professionnelle, une étude est réalisée pour la construction d'un second Lycée Technique.

En matière de la Recherche, de Formation et d'animation pédagogique, les progrès ont été enregistrés.

Au niveau du Fondamental 1, la langue Sango a été introduite comme la seconde langue d'enseignement officielle.

Au niveau du Fondamental 2 et du Secondaire Général et Technique, nous avons recruté et formé:

- **250** enseignants à l'Ecole Normale Supérieure ;

- **120** formateurs des enseignants à l'utilisation des manuels de physiques-chimie et SVT de la 6<sup>ème</sup> en 3<sup>ème</sup>.

**Dans le domaine de l'Enseignement supérieur**, d'importants progrès ont été enregistrés depuis 2016.

L'Université de Bangui a progressivement densifié ses activités, en passant d'une Ecole doctorale à cinq 5 ; de 3 Instituts annexes de formations paramédicales à 7, notamment à Bangassou, Bria, Bossangoa, Berberati, Bouar, Bambari et Bimbo ; de 3 Laboratoires de recherche scientifique à 13 et de 20 établissements supérieurs privés à 34.

Dans le cadre de la formation doctorale, un appui constant a été apporté pour les soutenances des thèses dans plusieurs domaines.

Le Gouvernement, attentif aux problèmes des ressources humaines en santé, a appuyé la formation des médecins agrégés pour atteindre aujourd'hui un effectif de 30 Agrégés en moins de 10 ans, avec les deux premières lauréates femmes agrégées que je tiens à féliciter.

Pour aller vers l'excellence et la qualité, une Loi portant création d'une Agence Nationale d'Assurance Qualité et d'Accréditation de l'Enseignement Supérieur a été promulguée en 2022.

Notre pays, à l'instar des autres nations du monde, a fait de la Recherche scientifique et l'Innovation Technologique un des piliers de son développement.

C'est ainsi qu'un Document de la Politique nationale a été élaboré avec l'appui de la Banque Mondiale, à travers le Projet de renforcement des systèmes régionaux de surveillance des maladies, quatrième phase.

En maintenant le cap de la redynamisation du système de l'Enseignement supérieur, le fichier du personnel enseignant-chercheur de l'Université de Bangui a été renforcé avec l'intégration dans la Fonction publique de **114** enseignants-chercheurs en 2024.

S'agissant de nos jeunes étudiants, nous subissons, comme tous les pays du monde, ce problème de massification.

Le nombre des inscrits est passé de **8.942** à **13.263**, dont 66% de sexe masculin et 34 % de sexe féminin.

Pour répondre à ce défi, des travaux importants ont été réalisés ces dernières années, soit sur financement extérieur, soit sur financement de l'État, entre autres :

- l'extension du Laboratoire des Sciences Biologiques pour le Développement ;
- la construction d'un immeuble R+4 à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ;
- la construction d'un bloc de 4 immeubles R+5 pour la résidence des étudiants ;
- la construction d'un immeuble R+3 pour les amphithéâtres et les bureaux administratifs ;
- la construction d'un immeuble R+3 à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Pour désengorger l'Université de Bangui, j'ai instruit le Gouvernement d'engager les travaux de construction d'une nouvelle université dénommée «Université Bangui 2», dans la localité de Sakaiï, à environ 20 Km de Bangui.

Un projet de loi portant création des universités régionales est soumis à l'Assemblée Nationale pour examen et adoption.

Dans le cadre du renforcement de notre partenariat, le Gouvernement a signé un accord avec le consortium germano-turc en vue de la construction d'une université à PK 55, Route de Boali, dans la localité de Boutili.

Nous avons inscrit au plan de développement de notre Université l'enseignement des technologies de l'information et de la communication.

L'ouverture du Département de Génie informatique à l'Institut Supérieur de Technologie en est une belle illustration pour proposer des compétences aux différents opérateurs économiques de notre pays.

L'implantation du Centre numérique et de nombreux centres d'accès à l'internet sur le campus universitaire est synonyme d'ouverture aux

nouveaux horizons en matière de progrès, d'échanges, de créativité et de dialogue interculturel.

C'est dans cet esprit que l'UNESCO appuiera la Faculté des Lettres et Sciences Humaines pour des formations à distance au Département des Sciences de l'information et de la communication, en collaboration avec l'École supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication de Yaoundé et l'Université Cheick ANTA DIOP du Sénégal, pour former nos journalistes.

Aussi, les montants des bourses d'études ont été revalorisés par cycle et le haut niveau avec l'application du principe de la discrimination positive en faveur des filles, à tous les niveaux et toutes les sections.

En dépit d'un contexte économique difficile, je n'ai pas hésité à autoriser la tenue prochaine de la session du Concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales en novembre 2026.

Cette importante activité académique, qui regroupera environ plus de 600 personnes, sera sous la supervision du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), à Bangui.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

**La Santé** a toujours été la priorité absolue de mon action, depuis 2016.

C'est ainsi que le Gouvernement a élaboré et mis en œuvre les dix domaines d'impulsions présidentielles en 2019, ce qui a inspiré les orientations stratégiques contenues dans la Politique nationale de santé 2019-2030.

Un Plan national de développement sanitaire de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2026 a été élaboré et sa mise en œuvre est en cours.

Pour briser le phénomène de la dépendance vis-à-vis de financement extérieur, j'ai déclaré la souveraineté sanitaire et vaccinale en République Centrafricaine.

Le cadre légal de la santé s'est vu renforcé par l'adoption de plusieurs lois, notamment la loi sur le VIH et le SIDA en Centrafrique, la loi sur la

vaccination, la loi sur la gratuité ciblée, la loi sur les médicaments, les autres produits de santé et l'exercice de la pharmacie en République Centrafricaine, la loi sur la déclaration obligatoire de décès maternel.

En vue de renforcer la promotion de la santé, un Code de santé publique sera élaboré afin de prendre en compte la santé dans toutes les politiques publiques.

Dans le cadre du renforcement des infrastructures et la modernisation des plateaux techniques, des progrès louables ont été enregistrés après la quasi destruction de la quasi-totalité des infrastructures sanitaires pendant la crise.

Ainsi, plus de **496** structures sanitaires ont été soit construites ou réhabilitées dont il convient de citer :

- un nouveau bâtiment central du Ministère de la Santé et de la Population ;
- un hôpital de prise en charge des endémo-épidémies d'une capacité d'accueil de **350** lits avec un Centre de production d'oxygène ;
- le Centre national hospitalier et universitaire de Bangui qui a été doté d'un Centre national d'hémodialyse permettant de réaliser **8.111** séances d'hémodialyse, depuis sa création au profit de **272** patients en insuffisance rénale chronique ;
- le Centre national d'imagerie médicale ;
- les pavillons et les deux blocs opératoires de gynécologie-obstétrique et de médecine de l'Hôpital communautaire ;
- le Centre national de réadaptation fonctionnelle de PK10 ;
- **388** maternités ;
- **4** dépôts régionaux de produits de santé équipés ;
- un laboratoire de sécurité sanitaire des aliments équipé ;
- un laboratoire d'entomologie médicale ;
- un amphithéâtre de 300 places et un laboratoire biomédical pour la Faculté des Sciences de la Santé.

Nous réaliserons, au cours du premier trimestre 2026, un immeuble R+3 pour la Direction de lutte contre les maladies, un nouveau laboratoire national de haut standing, un laboratoire national vétérinaire, un hôpital de prise en charge des maladies du cœur, un dépôt central pour l'approvisionnement en produits de santé au Pk 24.

Pour améliorer la prise en charge des Compatriotes à l'intérieur du pays, et contrairement à 2016, des équipements de radiologies mobiles de dernière génération sont installées dans les Régions sanitaires.

Les plateaux techniques sont renforcés par l'acquisition des équipements de plus **2 milliard**s de FCFA au profit des formations sanitaires dans 15 Districts sanitaires.

Au niveau des ressources humaines, les efforts déployés ont permis d'augmenter la couverture en personnel qualifié avec l'intégration de **2.835** nouveaux cadres de santé dont **294** médecins, **2.182** paramédicaux.

Plus de **169** ambulances médicalisées ont été déployées dans les hôpitaux et Centres de santé, contre **15** ambulances médicalisées en 2016.

D'autres acquisitions sont en cours de livraison pour couvrir l'ensemble du territoire national.

En matière de la lutte contre les maladies, un focus a été mis sur la lutte contre les maladies transmissibles. Ainsi, le nombre de personnes vivant avec le VIH mis sous traitement ARV est passé de **36.499** en 2017 à **66.770** en fin 2024.

Ces efforts ont permis de réduire la mortalité spécifique liée au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans de 41 à 27%.

Dans la lutte contre la tuberculose, des moyens de diagnostics et de suivi ont été renforcés avec la mise à disposition des équipements de type GenXperts dans tous les Districts, ce qui a amélioré la notification des cas et le succès thérapeutique passant de 79% en 2020 à 87% en 2024.

En ce qui concerne la réduction de la mortalité maternelle et infantile, les mesures prises pour l'amélioration de l'accessibilité et la qualité des soins se sont faites à travers l'acquisition des infrastructures et équipements, le recrutement de personnel qualifié, la gratuité ciblée au profit des femmes enceintes, des femmes allaitantes, des femmes victimes de violences basées sur le genre et des enfants de moins de 5 ans.

J'ai personnellement lancé une initiative présidentielle pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle et une enquête nationale sur la mortalité maternelle le 6 novembre 2025.

En plus du personnel qualifié recruté par le Gouvernement, nous avons dans le cadre de l'engagement communautaire renforcé les capacités de 2.500 matrones accoucheuses afin d'améliorer les conditions d'accouchement et de prise en charge des femmes enceintes.

Aussi, plus d'une vingtaine de parturientes ont eu la vie sauve après au moins une séance d'hémodialyse en période du per partum.

Ces efforts consentis ont permis de réduire le taux de décès maternel de 890 en 2015 à 692 pour 100.000 naissances vivantes en 2025, selon les données du système des Nations Unies.

Depuis 2016, notre pays a accompli des avancées historiques dans la protection de la santé des enfants par la vaccination. Nous avons porté la couverture vaccinale du **Penta 3**, indicateur phare de performance, de **54 %** en 2017 à plus de **95 %** en 2024.

Grâce à la modernisation de la chaîne de froid solaire, aujourd'hui opérationnelle dans plus de **75 %** de nos formations sanitaires, les vaccins arrivent jusque dans les zones les plus reculées de notre territoire.

Ce progrès remarquable nous a valu, au plan international, le titre de **«Champion de la vaccination»** en Afrique.

Notre pays a également franchi un cap historique en se faisant déclaré « pays libre de poliovirus sauvage », marquant ainsi la victoire d'une génération entière d'efforts collectifs pour éradiquer une maladie qui, autrefois, paralysait nos enfants.

Enfin, une autre avancée majeure a été l'introduction du **vaccin contre le paludisme**, une innovation sans précédent qui renforce notre lutte contre la première cause de mortalité infantile.

Oui, grâce à la détermination du Gouvernement et à la confiance de nos partenaires, des milliers de vies d'enfants centrafricains sont désormais sauvées chaque année, faisant de la vaccination non seulement un succès sanitaire, mais une véritable victoire nationale et un symbole de notre renaissance.

La République Centrafricaine détient ainsi l'un des meilleurs taux de couverture vaccinale en Afrique, ce qui la place en très bonne voie pour réaliser la cible de l'Union Africaine qui est de 70% de population générale vaccinées en juin 2023.

En 2024, la République Centrafricaine, à l'instar des autres pays de la Sous-région, a fait face à une nouvelle épidémie, notamment le **MonkeyPox**, épidémie pour laquelle nous avons déjà enregistré **1.024** cas suspects dont 59 cas confirmés et 6 décès dans 9 Districts sanitaires, dont Bangui.

Cette épidémie est à ce jour contrôlée, grâce à la riposte par l'organisation de la vaccination contre cette maladie en 2025 qui a permis de vacciner **3.395** personnes cibles dont 2.910 personnels de santé.

**Dans le domaine de la Fonction publique et de la Réforme administrative**, je voudrais annoncer, avec fierté, qu'entre 2024 et 2025, près de **10.500** jeunes diplômés ont été intégrés dans la Fonction publique.

Cette avancée est le résultat d'une volonté politique et d'un travail acharné de nettoyage du fichier de la solde entre 2022 et 2023.

Les résultats de ce contrôle parlent d'eux-mêmes :

- **2.871** fonctionnaires fictifs détectés et radiés ;
- **1 milliard 7 millions de FCFA** économisés chaque mois sur la masse salariale.

Et nous allons plus loin. Un nouveau système de gestion des ressources humaines, moderne, biométrique, interconnecté de l'État est en cours de

déploiement avec l'appui de la Banque Mondiale mettre fin aux fraudes, aux doublons, aux passe-droits.

Dès 2026, ce système sera pleinement opérationnel et ouvrira la voie à une nouvelle génération de recrutements transparents, méritocratiques, alignés sur les besoins réels de notre administration.

**Dans le domaine du Travail, de l'Emploi, la Protection sociale et la Formation professionnelle**, des réformes se sont poursuivies.

Je viens de promulguer le Code du travail révisé. Il permettra l'amélioration de la sécurisation du climat des affaires et la promotion du travail décent.

Conscient de sa responsabilité à assurer la protection des droits humains, le Gouvernement s'est engagé à faire de notre pays l'un des pays pionniers de la Coalition mondiale de l'Alliance 8.7 afin d'aller plus vite et plus loin dans la lutte contre la traite des personnes, l'esclavage moderne, le travail forcé et le travail des enfants et ses pires formes, avec l'appui technique de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et du Bureau International du Travail (BIT).

Conformément à ma vision politique, nous avons pris l'initiative de promouvoir le travail auprès de tous les acteurs du monde de travail par l'instauration de la célébration du Mois du travail, chaque année.

En matière du renforcement du dialogue social, nous notons avec satisfaction, l'amélioration constante de l'environnement institutionnel et juridique du dialogue social afin que sur des problématiques d'intérêt commun, les acteurs réellement représentatifs et légitimes trouvent à travers des mécanismes adaptés, des solutions concertées, efficaces et durables.

Je saisis cette occasion pour saluer la détermination des organisations syndicales représentatives, la signature d'un nouveau Pacte national pour la stabilité sociale et la relance économique, le 23 septembre 2025 et la mutation en cours du Conseil National Permanent du Travail en Conseil National du Dialogue Social.

Le Gouvernement envisage de rendre opérationnel le Conseil National du Dialogue Social ; poursuivre la mise en œuvre du nouveau Pacte national pour la stabilité sociale et la relance économique ; intensifier la lutte contre la pire forme de travail des enfants et élaborer de nouvelles conventions collectives.

En matière de création d'emplois, notre engagement est de faire en sorte que chaque femme et chaque homme puisse accéder à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité.

C'est ainsi que le Gouvernement a mis en place depuis 2024 et pour les quatre prochaines années, un programme de création d'au moins **20.000** emplois à travers le recrutement dans les services publics et le programme chapeau du secteur privé dénommé « **la main tendue du Professeur** » qui comprend plusieurs programmes et projets, tels que : le Programme d'appui de reconstruction à la base, le Projet de développement du corridor de transport multimodal Pointe Noire-Brazzaville-Bangui-Ndjamen, « le Projet MAÏNGO », le projet EKPENGBA, le Projet MAINGO TI A MASSEKA.

Depuis 2024, au moins **10.000** emplois ont d'ores et déjà été créés.

Cette dynamique va se poursuivre pour développer l'employabilité des jeunes et leur orientation vers les nouvelles opportunités d'emplois qu'offrent les nouvelles technologies, les emplois verts et d'autres secteurs porteurs.

Pour les années à venir, le Gouvernement s'emploiera à créer un fonds unique pour l'emploi disposant de guichets adaptés à la création d'emploi durable et rendre opérationnel l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation.

Au niveau de la formation professionnelle, l'ambition du Gouvernement est de mettre en œuvre la deuxième génération de la Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle validée le 25 janvier 2025.

Pour ce faire, la Stratégie de l'enseignement technique et de la formation professionnelle adoptée en 2018 qui passe par la

restructuration du cadre du secteur de la formation professionnelle vient de connaître une accélération entre les ministères sectoriels concernés.

Je ne saurais passer sous silence :

- la formation de **5.700** jeunes de 18 à 25 ans et l'insertion de **1.900** jeunes dans 27 métiers avec l'appui de la Banque Mondiale ;
- la construction et l'équipement du Centre de formation en transformation agroalimentaire à Mbaïki et du Centre de formation en menuiserie avec l'appui du PNUD ;
- le chantier école agricole MANDANGO KWA TI YAKA qui a recruté plus de 100 jeunes sur un champ maraîcher (tomate, gombo, amarante, carotte, etc.).

Concernant la Protection sociale, la Politique nationale de la protection sociale a été validée en avril 2024, avec l'appui du BIT et de l'UNICEF.

Dans les prochains mois, nous allons créer et opérationnaliser la Caisse autonome des pensions des fonctionnaires et agents de l'État, finaliser le processus de mise en place de la Caisse nationale d'assurance maladie, poursuivre l'extension de la sécurité sociale dans le secteur informel et créer un fonds d'appui pour la protection sociale.

**S'agissant de la promotion de la Jeunesse**, un accent a été mis sur la promotion de la santé de reproduction, par la création de **12** Centres conviviaux offrant des services de santé de reproduction appropriée et des services de conseils et d'écoute en planification familiale, la prévention du VIH et des grossesses non désirées à environ **80.000** adolescents et jeunes.

Le développement de stratégies visant à l'emploi et l'insertion des jeunes a abouti à la formation professionnelle de plus de **4.000** jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat, des Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication, des activités génératrices de revenus et de petits métiers.

Le Gouvernement a déployé d'énormes efforts pour la construction du siège de Youth Connect pour faciliter l'accès des jeunes aux informations, la construction et la réhabilitation de **35** Maisons de jeunes ainsi que leur équipement en matériels audio-visuels et moyens didactiques, tant à Bangui que dans l'arrière-pays.

En matière des sports, les efforts du Gouvernement pour le renforcement du secteur en infrastructures sportives se sont traduits par la réhabilitation du Centre Martin Ngoko, du palais omnisports de Bangui, d'un terrain multisports à Kaga-Bandoro, des stades préfectoraux à Berberati et Bouar, le Centre sportif Kaïmba Blasco à Gbangouma et un complexe sportif féminin au PK 22, Route de Damara.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Au fil de mon Discours sur l'état de notre Nation, chacun de nous a pu se rendre compte des progrès accomplis.

Je veux néanmoins rappeler l'essentiel : depuis dix ans, nous avons choisi ensemble la voie de la paix, de la réconciliation et de la reconstruction.

La paix, bien que fragile, s'enracine. L'unité nationale se consolide. Le vivre ensemble est devenu une réalité vécue. Les salaires, pensions, bourses sont régulièrement payés et à termes échus. Les arriérés de salaires ont été payés

L'autorité de l'Etat s'est rétablie sur l'ensemble du territoire. Les institutions de la République fonctionnent de manière harmonieuse. La justice est rendue sur l'ensemble du territoire.

Les déplacés internes ont regagné leurs domiciles respectifs, des milliers de réfugiés sont rentrés au pays.

La République Centrafricaine a retrouvé sa place sur l'échiquier international.

Nous avons consolidé notre souveraineté, restauré l'autorité de l'État, redonné confiance à nos partenaires, relancé notre économie et engagé, avec le PND 2024-2028, les grandes priorités qui tracent l'avenir de notre pays.

Telle est la direction que nous avons prise, avec lucidité, détermination et sens du devoir.

Le peuple centrafricain est témoin, mais surtout acteur de cette transformation de notre pays.

Il y a cependant ceux qui veulent personnaliser le débat politique qui vont clamant et proclamant que nous n'aurions aucun bilan à présenter.

Mais le bilan d'un pays ne se juge pas au vacarme des déclarations : il se mesure à la réalité vécue par nos populations, aux progrès constants qui transforment leur quotidien et à la trajectoire que nous avons su maintenir malgré les tempêtes.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Au milieu des différents défis que nous impose la marche du monde, nous pouvons, par l'effort de tous et la grâce de Dieu, bâtir une Nation où la vie sera plus facile, où l'avenir pourra être regardé avec davantage de confiance.

L'histoire ne s'arrête pas là. L'horizon qui se présente à nous est celui d'un pays pleinement sécurisé, résolument tourné vers la croissance, la justice et la prospérité partagée.

Une Nation réconciliée, où chaque citoyen trouve sa place, où nos institutions gagnent en force et en exemplarité et où nos ressources naturelles sont protégées pour les générations futures.

Voilà le pays que nous voulons continuer de bâtir, un pays debout, souverain et respecté.

Cependant, aucun progrès durable ne peut être accompli sans l'engagement de chacune et chacun d'entre nous.

Nous avons les capacités de transformer notre destin. Nous pouvons réussir si nous avançons ensemble, avec discipline, union et sens de la communauté nationale.

L'avenir de la République Centrafricaine n'appartient pas à un homme, ni à un camp : il appartient à tout un peuple, à sa volonté de rester uni face à l'adversité et à son rêve partagé d'un avenir meilleur.

Je n'ignore pas les épreuves traversées ni celles qui nous attendent, au regard de la situation actuelle du monde.

Nous revenons de loin, de très loin. Notre route a été semée d'obstacles, mais jamais nous n'avons renoncé.

Le peuple centrafricain a toujours su faire preuve de courage, de patience et d'une résilience admirable.

Et je sais qu'il saura encore, dans les jours qui viennent, relever les défis, protéger la paix, défendre la démocratie et porter haut l'espérance nationale, à l'aube de la 7<sup>ème</sup> République et de nouvelles responsabilités pour notre pays.

La construction de notre Nation se poursuivra avec l'organisation des élections prévues pour le 28 décembre 2025.

**Que Dieu bénisse la République Centrafricaine et son peuple!**

**Vive la République !**

**Je vous remercie.**